

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023146

FITTINGBOX

644 Voie L'Occitane
Batiment A Arizona
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-G

Certifiés conformes,



RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

FITTINGBOX

644 Voie L'Occitane
Batiment A Arizona
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS

RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	715 260	267 053	448 207	105 289	342 918	325.69
	Frais de développement	2 730 650	1 571 120	1 159 530	1 338 570	179 040	13.38
	Concessions, brevets et droits similaires	2 173 950	1 455 169	718 782	609 373	109 409	17.95
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 312		2 312	28 000	25 688	91.74
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	184 876	151 989	32 887	72 785	39 898	54.82
	Autres immobilisations corporelles	337 725	276 143	61 582	68 389	6 807	9.95
	Immobilisations en cours				6 378	6 378	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	26 290		26 290	24 120	2 170	9.00
	Total II	6 171 973	3 721 473	2 450 499	2 253 814	196 686	8.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 411		6 411	6 257	155	2.47
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	38 005	8 085	29 920	31 692	1 772	5.59
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 000	5 000	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 540 463	54 018	1 486 445	1 848 871	362 426	19.60
	Autres créances	1 238 780		1 238 780	1 338 957	100 177	7.48
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				37 888	37 888	100.00
	Disponibilités	2 930 476		2 930 476	220 232	2 710 244	NS
	Charges constatées d'avance (3)	86 797		86 797	112 339	25 542	22.74
	Total III	5 840 932	62 103	5 778 829	3 601 236	2 177 593	60.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	51 133		51 133		51 133	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	7 216		7 216	32 569	25 353	77.84
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		12 071 253	3 783 576	8 287 677	5 887 619	2 400 058	40.76

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
678 348

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 321 591)	321 591		249 569		72 022	28.86
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 099 817		671 931		4 427 886	658.98
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 310		15 310			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 899		5 899			
	Report à nouveau	1 398 686				1 398 686	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 095 735		1 398 686		302 951	21.66
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 948 197		455 976		3 404 173	746.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	736 678		660 750		75 929	11.49
	Total II	736 678		660 750		75 929	11.49
PROVISIONS	Provisions pour risques	7 216		32 569		25 353	77.84
	Provisions pour charges						
	Total III	7 216		32 569		25 353	77.84
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles			500 000		500 000	100.00
	Autres emprunts obligataires	1 230 003				1 230 003	
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 157 470		1 393 202		235 732	16.92
	Concours bancaires courants			72 100		72 100	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	5 480		32 147		26 667	82.95
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114 113				114 113	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 330		1 257 936		642 606	51.08
	Dettes fiscales et sociales	769 251		986 919		217 668	22.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	869		774 012		773 143	99.89
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	701 536		631 257		70 279	11.13
	Total IV	4 594 050		5 647 572		1 053 522	18.65
	Ecarts de conversion passif (V)	1 536		2 705		1 169	43.22
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 287 677		5 887 619		2 400 058	40.76

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 841 905 4 490 102

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	30 814	51 861	82 675	130 196	47 520	36.50-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 703 461	1 585 914	4 289 375	4 006 055	283 320	7.07
Chiffre d'affaires NET	2 734 275	1 637 775	4 372 050	4 136 251	235 799	5.70
Production stockée						
Production immobilisée			993 842	1 228 076	234 234	19.07-
Subventions d'exploitation			415 190	669 256	254 066	37.96-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			203 721	157 889	45 832	29.03
Autres produits			8 384	21 114	12 731	60.29-
Total des Produits d'exploitation (I)			5 993 187	6 212 585	219 399	3.53-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			77 206	128 739	51 534	40.03-
Variation de stock (marchandises)			6 313	40 439	46 751	115.61-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			155	6 257	6 102	97.53
Autres achats et charges externes *			2 145 741	2 548 317	402 576	15.80-
Impôts, taxes et versements assimilés			79 440	118 808	39 368	33.14-
Salaires et traitements			2 139 119	2 199 699	60 580	2.75-
Charges sociales			865 843	897 033	31 190	3.48-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 532 343	1 358 545	173 798	12.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 841	44 788	20 947	46.77-
Dotations aux provisions						
Autres charges			62 376	257 977	195 601	75.82-
Total des Charges d'exploitation (II)			6 919 441	7 588 088	668 647	8.81-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			926 254	1 375 503	449 248	32.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		338		72	266	371.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	32	569	94	633	62 064	65.58
Différences positives de change		145		504	649	128.67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		33 051		94 200	61 149	64.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 216		32 569	25 353	77.84
Intérêts et charges assimilées (4)		197 506		84 318	113 188	134.24
Différences négatives de change		764		497	268	53.95
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		205 486		117 383	88 103	75.06
2. Résultat financier (V-VI)		172 435		23 183	149 252	643.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 098 689		1 398 686	299 996	21.45
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 500			7 500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		7 500			7 500	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 546			4 546	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 546			4 546	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 954			2 954	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		6 033 738		6 306 786	273 048	4.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 129 473		7 705 471	575 999	7.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 095 735		1 398 686	302 951	21.66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2018, la société FITTINGBOX a réalisé deux augmentations de capital successives d'un montant global (primes d'émission incluses) de 4.499.908 euros.

A la suite de ces opérations, les fonds propres de la société FITTINGBOX sont reconstitués.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 547 021		898 889
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 043 076		786 419
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	178 431		67
Installations générales agencements aménagements divers	37 535		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	284 274		15 916
Immobilisations corporelles en cours	6 378		
TOTAL	506 618		15 983
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	24 120		3 220
TOTAL	25 029		3 220
TOTAL GENERAL	5 121 744		1 704 511

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		0	3 445 910	3 445 910
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		653 233	2 176 262	2 176 262
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 378	0	184 876	184 876
Installations générales agencements aménagements divers				37 535	37 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				300 190	300 190
Immobilisations corporelles en cours		6 378	1		
	TOTAL		1	522 601	522 601
Autres participations				909	909
Prêts, autres immobilisations financières			1 050	26 290	26 290
	TOTAL		1 050	27 199	27 199
	TOTAL GENERAL		654 283	6 171 973	6 171 973

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 103 162	735 011	0	1 838 173
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 405 704	702 698	653 233	1 455 169
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	105 646	46 343		151 989
Installations générales agencements aménagements divers	18 477	3 945		22 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	234 943	18 778		253 721
	TOTAL	359 065	69 066	428 132
	TOTAL GENERAL	2 867 931	1 506 775	3 721 473

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	735 011				
Autres immob.incorporelles TOTAL	702 698				
Instal.techniques matériel outillage indus.	46 343				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 945				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 778				
	TOTAL	69 066			
	TOTAL GENERAL	1 506 775			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		76 700	25 567	51 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	32 569	7 216	32 569		7 216
TOTAL	32 569	7 216	32 569		7 216

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		8 085			8 085
Sur comptes clients	155 843	15 756	117 581		54 018
TOTAL	155 843	23 841	117 581		62 103
TOTAL GENERAL	188 412	31 057	150 150		69 319
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		23 841	117 582		
financières		7 216	32 569		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 290	0	26 290
Clients douteux ou litigieux	173 836	173 836	
Autres créances clients	1 366 627	1 366 627	
Personnel et comptes rattachés	2 939	2 939	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	424	424	
Impôts sur les bénéfices	462 739	462 739	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 315	57 315	
Divers état et autres collectivités publiques	20 532	20 532	
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	694 748	16 400	678 348
Charges constatées d'avance	86 797	61 230	25 567
TOTAL	2 892 329	2 162 124	730 205

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 230 003	553 684	676 319	
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 157 470	313 873	813 597	30 000
Fournisseurs et comptes rattachés	615 330	615 330		
Personnel et comptes rattachés	283 772	283 772		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	299 930	299 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	130 626	130 626		
Autres impôts taxes et assimilés	54 923	54 923		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Autres dettes	869	869		
Produits constatés d'avance	701 536	469 307	232 229	
TOTAL	4 479 937	2 727 792	1 722 145	30 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 105 729			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	108 949	72 022		180 971

L'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2018 a décidé une augmentation de capital d'un montant de 14.880€ par apport en numéraire, éation de 14880 actions nouvelles AP B émises au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 32,60€

L'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2018 a décidé une augmentation de capital d'un montant de 57.142€ par apport en numéraire, éation de 57142 actions nouvelles AP C émises au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 69€

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 23/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 05/07/2021
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 24/05/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/05/2026
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 31/05/2020
- Attribution de 3348 BSPCE 5 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 23/09/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 19/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	20.00
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2018, cinq projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 412 918 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2014 : 1.052.760€
- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	304 392	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	537 787	20.00
Collections marques	1 156 617	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Collections marques :

La constitution d'un fonds numérisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2018, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2017/2018 et 2018/2019 pour une valeur brute totale de 1133K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 581K€ et la dotation aux amortissements à 566K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations non convertibles	1 600	1 000	

La société a émis un emprunt obligataire non convertible de 1.600.000€, d'une durée de 3 ans et rémunéré au taux de 11%.

Par ailleurs, la société a procédé sur l'exercice 2018, au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible de 500.000 € et sans majoration de la prime de non conversion.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro déterminée sur la base du taux interne en vigueur à la date de l'opération. Les créances, dettes et disponibilités sont évaluées à la clôture du 31 décembre 2018 au cours de fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Pour l'enregistrement des gains et pertes de changes liés à des opérations commerciales, la société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et les enregistre en résultat d'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	236 990
Autres créances	20 532
Total	257 522

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 530
Dettes fiscales et sociales	454 955
Total	616 485

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	86 797
Total	86 797
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	701 536
Total	701 536

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	35
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	5
Total	43

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 497 441 -	398 752 -
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 954	
Résultat comptable (hors participation)	1 494 487 -	398 752 -

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 398.752€ dérogé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

La société bénéficie également d'un crédit impôt compétitivité de 63.986€ comptabilisé en diminution des charges de personnel, conformément à l'avis de l'ANC du 21 février 2013.

Le CICE perçu a permis de soutenir l'embauche et les investissements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	1 230 003
Total	1 230 003

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :

- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement du premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Avals cautions accordés	92 280
Total	92 280

Cautionnement de la banque BNP Paribas auprès de la société BUROTEYCPOLE, bailleur.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 3%
- taux actualisation : 2%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 51.400€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	548 996	100.00	270 102
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 321.591 €
Siège Social : 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A
31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE
(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 JUIN 2019

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L 225-100 du Code de commerce pour qu'il vous soit rendu compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société ainsi que de ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil de surveillance s'est réuni et a exercé ses pouvoirs conformément aux dispositions statutaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Il est tout d'abord rappelé que les actionnaires de la société ont conclu :

- lors de l'Assemblée générale du 10 avril 2014, pour une durée de 10 ans, un protocole d'investissement ainsi qu'un pacte d'actionnaire régissant leurs droits et obligations au sein de la Société ;
- en décembre 2017 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un engagement contractuel avec la société BOOTSTRAP EUROPE S.C.S.p venant en complément du pacte du 10 avril 2014 ;
- en date du 17 octobre 2018 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un nouveau pacte d'actionnaire en date du 13 novembre 2018 remplaçant le pacte du 10 avril 2014.

Vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce mentionnant les conventions suivantes :

Le Président rappelle que :

- ✓ les conventions réglementées précédemment autorisées ne relèvent plus de la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et/ou ont été résiliées ;
- ✓ aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du Conseil de surveillance, mandataires sociaux de la Société. Le mandat des membres est d'une durée de trois ans.

- Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur **Ariel Choukroun**, Président et Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Président de la Société ARIBEN PARTICIPATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 491 415 626,

Monsieur **Philippe Herbert**, représentant permanent de la **société KREAXI**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes listées en annexe des présentes.

Monsieur **Michel DESBARD**, représentant permanent de la **société LBO France GESTION**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur

les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Carlo PRIVITERA**, Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance représentant le Groupe Fondateur nommé par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Néant

Monsieur **Thomas RÜTZEL**, représentant permanent de la **société FIELMANN VENTURES GmbH**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société nommé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 31 octobre 2018 pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Néant

Monsieur **Benjamin Hakoun**, Membre et Président du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 30 juin 2017 pour une période de trois ans qui prendra fin dans l'année 2021, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Directeur Général de la société ARIBEN PARTICIPATIONS

Monsieur **Bernard de Savignies**, membre du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 30 juin 2017 pour une période de trois ans qui prendra fin dans l'année 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Néant

- Représentation Hommes- Femmes

Compte tenu des seuils légaux notre société n'est pas concernée par les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils de surveillance à compter de 2020 et imposant une répartition non supérieure à un écart de 40% entre hommes et femmes.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 8.287.677 euros
- Chiffre d'affaires : 4.372.050 euros
- Résultat de l'exercice : (1.095.735) euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Le Conseil de surveillance
Ariel CHOUKROUN



TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
Article L.225-37.4 3° du Code de Commerce

AGE	30/07/2009	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 20.833 euros	Pouvoir donné pour une année (expiration le 30/07/2010)
Directoire	23/09/2009	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 11.915 BSPCE	11.495 BPCE caducs (départ des bénéficiaires) - 420 BSPCE en cours
Directoire	05/07/2010	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 170 BSPCE	170 BSPCE souscrits en cours
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Emission et attribution de 5.904 BSPCE	5.904 BSPCE exerçables jusqu'en 2022 sous condition condition atteinte au 31/12/2013
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 13.809 euros	Autorisation caduque
Directoire	05/07/2012	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 7.594 BSPCE	7.594 BSPCE souscrits en cours
Directoire	11/07/2013	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 2450 BSPCE	2450 BSPCE souscrits en cours

AGE	26/11/2014	Délégation de pouvoir	Emission et attribution de 13.838 BSCPE avec suppression du droit préférentiel de souscription	Délégation de pouvoirs donnée pour 18 mois (expiration 26 mai 2016)
Directoire	26/05/2015	Utilisation en partie de la délégation conférée le 26/11/2014	Emission et attribution de 2438 BSPCE	2438 BSPCE souscrits en cours
Directoire	26/05/2016	Utilisation en partie de la délégation conférée le 26/11/2014	Emission et attribution de 670 BSPCE	670 BSPCE souscrits en cours
AGE	27/06/2016	Délégation de pouvoir	Emission et attribution de 10 060 BSA1 /BSPCE5 avec suppression du droit préférentiel de souscription	Délégation de pouvoirs donnée pour 18 mois (expiration 27 Décembre 2017)
Directoire	23 septembre 2016	Utilisation en partie de la délégation conférée le 27/06/2016	Emission et attribution de 3 348 BSA1	3 348 BSA1 souscrits en cours
AGE	19/01/2018	Délégation de pouvoirs	Emission et attribution de 6712 BSA2 /BSPCE6 avec suppression du droit préférentiel de souscription	Délégation de pouvoirs donnée pour 18 mois (expiration 19 juillet 2019)
AGE	31/10/2018	Délégation de pouvoirs	Emission d'un bon de souscription d'actions dite de catégorie C à la société FIELMANN VENTURES GmbH	Souscrit et en cours (fin délai exercice 31 mars 2022)

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR MONSIEUR MICHEL DESBARD ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2018

Michel DESBARD Mandats	
ACCESSION INC. (Société de droit du Delaware – USA)	Président
Adroxx INC (Société de droit du Delaware – USA)	Membre du “Board of Directors”
PARAGON ID (ex ASK) (Société Anonyme à Conseil d’administration)	Représentant Permanent de BLUESKY CAPITAL au Conseil d’Administration (jusqu’au 28/04/2017)
BLUE SKY CAPITAL (Société par Actions Simplifiée)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société Anonyme à Conseil d’administration)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société de droit du Delaware – USA)	Président
CS Communication & Systèmes (Société Anonyme à Conseil d’administration) Cotée sur le marché Eurolist compartiment C	Membre du Conseil d’Administration
DST Holding (Société par Actions Simplifiée)	Président en nom propre
FITTINGBOX (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
ONE ACCESS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance (jusqu’au 04/10/2017)
TEEM PHOTONICS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
TES ELECTRONIC SOLUTIONS LTD UK (Société à Responsabilité Limitée)	Administrateur + Président depuis novembre 2007

Sociétés étrangères

A toutes fins utiles, nous vous signalons que conformément à l’article L 225-95-1 al.1 du code de commerce, les mandats de représentant permanent de LBO France Gestion ne sont pas soumis aux règles de cumul des mandats.

FONDS	Sociétés	Nomination	Mandat	Mandataire
BV4	MOBIBASE	21/05/2012	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV4	REEVOO	17/03/2008	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV4	FITTINGBOX	21/05/2014	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV5	MARKETSHOT	02/02/2012	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV5	ADYOULIKE	07/09/2012	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV5	LINKFLUENCE	31/07/2013	Membre du Conseil de surveillance	Kreaxi représentée par Ph. Herbert
BV5	DOLMEN / AD BREIZH	24/07/2015	Censeur au Conseil d'Administration	Kreaxi représentée par Ph. Herbert



KPMG Audit
224 rue Carnin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fittingbox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Fittingbox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
644, Voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Ce rapport contient 20 pages
Référence : PSP - 192.229 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echio
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
224 rue Carnin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fittingbox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social : 644, Voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Capital social : €. 321.591

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fittingbox S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les activités de la société sont la création, l'édition, le développement, la commercialisation de logiciels, progiciels, sites internet, l'installation et la maintenance de ces produits. La note « Enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe décrit les principes, règles et méthodes comptables concernant le principe de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre de son activité, la société engage des dépenses de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que tous les critères prévus à l'article 311-3.2 du Plan comptable général sont satisfaits.

La note « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle, et nous sommes assurés que la note « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil de Surveillance consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 7 juin 2019
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Philippe Saint-Pierre
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Comptes de Régularisation		ACTIF CIRCULANT		ACTIF IMMOBILISÉ	
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		Total III		Total II	
Exercice N 31/12/2018 12	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net	Capital souscrit non appelé (I)	
Exercice N-1 31/12/2017 12	Euros	%	Ecart N / N-1				

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

RIERA LE BOULCH et Associés
678 348
0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N/N-1	
CAPITAUX FONDS PROPRES	Capital (Dont versé : 321 591)	321 591	249 569	72 022	28.86
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 099 817	671 931	4 427 886	658.98
	Ecart de réévaluation				
	Réserves	15 310	15 310		
CAPITAUX FONDS PROPRES	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 899	5 899		
CAPITAUX FONDS PROPRES	Report à nouveau	1 398 686	1 398 686		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 095 735	1 398 686	302 951	21.66
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	2 948 197	455 976	3 404 173	746.57
AUTRES FONDS PROPRES	Avances conditionnées	736 678	660 750	75 929	11.49
	Total II	736 678	660 750	75 929	11.49
PROVISIONS	Provisions pour risques	7 216	32 569	25 353	77.84
	Provisions pour charges	7 216	32 569	25 353	77.84
DETTE (I)	Dettes financières	1 230 003	500 000	500 000	100.00
	Autres emprunts obligataires convertibles	1 230 003	500 000	500 000	100.00
DETTE (I)	Emprunts obligataires convertibles	1 230 003	500 000	500 000	100.00
	Autres emprunts obligataires	1 230 003	500 000	500 000	100.00
DETTE (I)	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 157 470	1 393 202	235 732	16.92
	Concours bancaires courants	1 157 470	1 393 202	235 732	16.92
DETTE (I)	Emprunts et dettes financières diverses	5 480	32 147	26 667	82.95
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114 113		114 113	
DETTE (I)	Dettes d'exploitation	615 330	1 257 936	642 606	51.08
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 330	1 257 936	642 606	51.08
DETTE (I)	Dettes fiscales et sociales	769 251	986 919	217 668	22.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	869	774 012	773 143	99.89
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	701 536	631 257	70 279	11.13
	Total IV	4 594 050	5 647 572	1 053 522	18.65
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)	1 536	2 705	1 169	43.22
	Total GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 287 677	5 887 619	2 400 058	40.76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 841 905

4 490 102

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
France	Exportation	Total	Euros	%	
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	30 814	82 675	130 196	47 520	36.50
Production vendue de biens					
Production vendue de services	2 703 461	4 289 375	4 006 055	283 320	7.07
Chiffre d'affaires NET	2 734 275	4 372 050	4 136 251	235 799	5.70
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation	993 842	1 228 076		234 234	19.07
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	415 190	669 256		254 066	37.96
Autres produits	8 384	21 114		12 731	60.29
Total des Produits d'exploitation (1)	5 993 187	6 212 585	219 399		3.53
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises	77 206	128 739	51 534	40.03	
Variation de stock (marchandises)	6 313	40 439	46 751	115.61	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes *	2 145 741	2 548 317	402 576	15.80	
Impôts, taxes et versements assimilés	79 440	118 808	39 368	33.14	
Salaires et traitements	2 139 119	2 199 699	60 580	2.75	
Charges sociales	865 843	897 033	31 190	3.48	
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 532 343	1 358 545	173 798	12.79	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	23 841	44 788	20 947	46.77	
Dotations aux provisions	62 376	257 977	195 601	75.82	
Autres charges	6 919 441	7 588 088	668 647	8.81	
Total des Charges d'exploitation (II)	926 254	1 375 503	449 248	32.66	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)					
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	32 569	94 633	62 064	65.58
Différences positives de change	145	504	649	128.67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 051	94 200	61 149	64.91
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 216	32 569	25 353	77.84
Intérêts et charges assimilées (4)	197 506	84 318	113 188	134.24
Différences négatives de change	764	497	268	53.95
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 500		7 500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 546		4 546	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 546		4 546	
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)				
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)				

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2018, la société FITTINGBOX a réalisé deux augmentations de capital successives d'un montant global (primes d'émission incluses) de 4.499.908 euros.

A la suite de ces opérations, les fonds propres de la société FITTINGBOX sont reconstitués.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitués de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.
Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	debut d'exercice	Révaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 547 021		898 889
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		786 419
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	178 431		67
Installations générales agencements aménagements divers	37 535		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	284 274		
Immobilisations corporelles en cours	6 378		15 916
Autres participations	TOTAL		15 983
Prêts, autres immobilisations financières	909		3 220
TOTAL	25 029		3 220
TOTAL GENERAL	5 121 744		1 704 511

Etat des amortissements

		Diminutions		Poste à Poste		Cessions	Valeur brute d'exercice	Valeur d'origine fin exercice	Réévaluation
Frais établissement et de développement		TOTAL		0		3 445 910		3 445 910	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL		653 233		2 176 262		2 176 262	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0		184 876		37 535		184 876	
Installations générales agencements aménagements divers		6 378		37 535		300 190		37 535	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1		300 190		6 378		300 190	
Immobilisations corporelles en cours		TOTAL		1		522 601		522 601	
Autres participations				909		26 290		909	
Prêts, autres immobilisations financières		TOTAL		1 050		27 199		26 290	
				654 283		6 171 973		27 199	
TOTAL GENERAL						6 171 973		6 171 973	

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
TOTAL	1 103 162	735 011	0	1 838 173
Autres immobilisations incorporelles	1 405 704	702 698	653 233	1 455 169
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	105 646	46 343		151 989
Installations générales agencements aménagements divers	18 477	3 945		22 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	234 943	18 778		253 721
TOTAL	359 065	69 066		428 132
TOTAL GENERAL	2 867 931	1 506 775	653 233	3 721 473

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
	735 011				
	TOTAL				
	Autres immob.incorporelles	702 698			
	Instal.techniques matériel outillage indus.	46 343			
	Instal.général.es agenc.aménag.divers	3 945			
	Matériel de bureau informatique mobilier	18 778			
TOTAL		69 066			
TOTAL GENERAL		1 506 775			

Mouvements de l'exercice affectant les	Montant net	Augmentations	Dotations aux	Montant net
charges réparties sur plusieurs exercices	début exercice		amortissements	fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		76 700	25 567	51 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	32 569	7 216	32 569		7 216
TOTAL					

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	155 843	15 756	117 581		8 085
Sur comptes clients					54 018
TOTAL					
	155 843	23 841	117 581		62 103
TOTAL GENERAL					
	188 412	31 057	150 150		69 319
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		23 841	117 582		
financières		7 216	32 569		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances				
Autres immobilisations financières	26 290	A 1 an au plus	0	26 290
Autres créances clients	173 836	Montant brut	173 836	
Personnel et comptes rattachés	1 366 627		1 366 627	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 939		2 939	
Impôts sur les bénéfices	424		424	
Taxe sur la valeur ajoutée	462 739		462 739	
Divers état et autres collectivités publiques	57 315		57 315	
Groupe et associés	20 532		20 532	
Débiteurs divers	85		85	
Charges constatées d'avance	694 748		694 748	
TOTAL				
	2 892 329		2 187 691	704 638

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes				
Autres emprunts obligataires	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 230 003	553 684	676 319	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 157 470	313 873	813 597	30 000
Personnel et comptes rattachés	615 330	615 330		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	283 772	283 772		
Taxe sur la valeur ajoutée	299 930	299 930		
Autres impôts taxes et assimilés	130 626	130 626		
Groupe et associés	54 923	54 923		
Autres dettes	5 480	5 480		
Produits constatés d'avance	869	869		
	701 536	469 307	232 229	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 105 729			
TOTAL	4 479 937	2 727 792	1 722 145	30 000

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres			
Valeurs nominales en euros	Au début	Crées	Remboursés
Actions	1.0000	140 620	
Actions de préférence	1.0000	108 949	72 022
			140 620
			180 971

L'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2018 a décidé une augmentation de capital d'un montant de 14.880€ par apport en numéraire, éatton de 14880 actions nouvelles AP B émises au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 32,60€

L'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2018 a décidé une augmentation de capital d'un montant de 57.142€ par apport en numéraire, éatton de 57142 actions nouvelles AP C émises au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 69€

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 22/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 04/07/2020
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3348 BSPCE 5 / BSA 1 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 26/12/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	20.00
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2018, cinq projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 412 918 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2014 : 1.052.760€
- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	304 392	33.00
Site Allocations & FBX	175 154	20.00
Brevets	537 787	20.00
Collections marques	1 156 617	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

La constitution d'un fonds numérisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.
La valorisation retenue est au coût direct de production.
Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.
Au 31/12/2018, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2017/2018 et 2018/2019 pour une valeur brute totale de 1133K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 581K€ et la dotation aux amortissements à 566K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations non convertibles	1 600	1 000	

La société a émis un emprunt obligataire non convertible de 1.600.000€, d'une durée de 3 ans et rémunéré au taux de 11%.

Par ailleurs, la société a procédé sur l'exercice 2018, au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible de 500.000 € et sans majoration de la prime de non conversion.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro déterminée sur la base du taux interne en vigueur à la date de l'opération. Les créances, dettes et disponibilités sont évaluées à la clôture du 31 décembre 2018 au cours de fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Pour l'enregistrement des gains et pertes de changes liés à des opérations commerciales, la société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et les enregistre en résultat d'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	236 990
Autres créances	20 532
Total	257 522

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 530
Dettes fiscales et sociales	454 955
Total	616 485

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	86 797
Total	86 797
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	701 536
Total	701 536

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Personnel	
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Total	43

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat courant		
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)		
Résultat avant impôt	1 497 441-	398 752-
Impôt		

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 398.752€ dégaé sur l'exercice.
La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

La société bénéficie également d'un crédit impôt compétivité de 63.986€ comptabilisé en diminution des charges de personnel, conformément à l'avis de l'ANC du 21 février 2013.
Le CICE perçu a permis de soutenir l'embauche et les investissements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Autres emprunts obligataires	1 230 003
Total	1 230 003

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :
- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement de premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :
- hausse salariale : 3%
- taux actualisation : 2%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.
Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 51.400€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations		Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les Filiales et participations				
- Filiales (+50% du capital détenu)				
- FITTINGBOX INC				
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations		548 996	100.00	270 102

FITTINGBOX
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 321.591 euros
Siège Social : 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A
31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

RESOLUTION 2

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- le rapport du Directoire,
- Les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve la proposition du Directoire et,

Décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (1.095.735) euros en totalité en report à nouveau débiteur.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 2.948.197 euros, savoir :

Perte de l'exercice (1.086.373) euros
En report à nouveau débiteur

Le montant des capitaux propres s'élève à (2.957.559) euros, savoir :

Capital social	321.591 euros
Prime d'émission	5.099.817 euros
Réserve Légale	15.310 euros
Autres réserves	5 899 euros
Report à nouveau.....	(1.095.735) euros
Total des capitaux propres	2.948.197 euros

- **Rappel des dividendes distribués**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes distribués par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 /12/2018	0€	0€	0€	0€
31/12/2017	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2016	0 €	0 €	0 €	0€

FAIT A LABEGE

LE 25 JUIN 2019

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.